

La richesse est légitime, mais elle devient une richesse d'iniquité si on ne l'emploie pas à se faire des amis par lesquels on puisse être reçu dans les tabernacles éternels (Luc. XVI, 9), c'est-à-dire si on ne la consacre pas à des œuvres de justice et de charité dont le mérite puisse être récompensé dans le ciel.

H. Lesêtre, « Riche », *Dictionnaire de la Bible*, vol. V, F. Vigouroux (Dir.), Paris, Letouzey et Ané, 1912, col. 1093.